COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **Entreprise de Construction et Montage**
Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée
Adresse : Rue du Montys N° : 10 Boîte :
Code postal : 4557 Commune : Tinlot
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Huy
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0432.140.542

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 19-01-2024

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 12-01-2024

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-07-2023 au 12-01-2024

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-07-2022 au 30-06-2023

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

A-app 6.1.1, A-app 6.2, A-app 6.6, A-app 6.7, A-app 6.9, A-app 7, A-app 8, A-app 9, A-app 10, A-app 11, A-app 13, A-app 14, A-app 15, A-app 16, A-app 17

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

VAN OPHEM Christophe
Rue de la Limite 49
1970 Wezembeek-Oppem
BELGIQUE
Début de mandat : 2023-01-23 Fin de mandat : 2028-12-28 Administrateur

BRULARD Philippe
Avenue Reine Astrid 83
1310 La Hulpe
BELGIQUE
Début de mandat : 2023-01-23 Fin de mandat : 2028-12-28 Administrateur

DELMARCHE Sébastien
Posty Arlequin 6
6530 Thuin
BELGIQUE
Début de mandat : 2023-01-23 Fin de mandat : 2028-12-28 Administrateur

BUILD-EX SRL
0875039275
Voie de Comblain 16
4170 Comblain-au-Pont
BELGIQUE
Début de mandat : 2023-01-23 Fin de mandat : 2028-12-28 Administrateur délégué

Représenté directement ou indirectement par :

GOBLET Philippe
Voie de Comblain 16
4170 Comblain-au-Pont
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**2.039.171**	**1.358.219**
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	**2.038.971**	**1.358.219**
Terrains et constructions		22	1.946.538	1.314.366
Installations, machines et outillage		23	69.890	41.967
Mobilier et matériel roulant		24	22.544	1.885
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	**200**	
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**673.155**	**626.239**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	**179.281**	**276.088**
Stocks		30/36	179.281	276.088
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**418.390**	**88.589**
Créances commerciales		40	311.516	88.078
Autres créances		41	106.874	511
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	**73.310**	**258.180**
Comptes de régularisation		490/1	**2.175**	**3.382**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**2.712.326**	**1.984.458**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**1.664.473**	**1.598.890**
Apport		10/11	**400.000**	**400.000**
Disponible		110		
Indisponible		111	400.000	400.000
Plus-values de réévaluation		12	**753.200**	**780.100**
Réserves		13	**80.153**	**53.253**
Réserves indisponibles		130/1	20.000	20.000
Réserves statutairement indisponibles		1311	20.000	20.000
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	60.153	33.253
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	**431.120**	**365.537**
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**1.047.853**	**385.568**
Dettes à plus d'un an	6.3	17	**195.222**	**217.200**
Dettes financières		170/4	195.222	217.200
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3	195.222	217.200
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	**848.515**	**164.122**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	51.925	63.672
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	756.856	54.061
Fournisseurs		440/4	756.856	54.061
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	39.735	13.889
Impôts		450/3	30.447	8.590
Rémunérations et charges sociales		454/9	9.288	5.299
Autres dettes		47/48		32.501
Comptes de régularisation		492/3	**4.116**	**4.247**
TOTAL DU PASSIF		10/49	**2.712.326**	**1.984.458**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation					
Marge brute	(+)/(-)		9900	165.585	-25.282
Dont: produits d'exploitation non récurrents			76A		
Chiffre d'affaires			70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers			60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)		62	33.080	67.075
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	56.074	81.981
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		631/4		26.298
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation			640/8	5.606	46.340
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes			66A		20.950
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	**70.826**	**-267.926**
Produits financiers		6.4	75/76B	**1.239**	**3.019**
Produits financiers récurrents			75	1.239	3.019
Dont: subsides en capital et en intérêts			753		
Produits financiers non récurrents			76B		
Charges financières		6.4	65/66B	**6.436**	**9.856**
Charges financières récurrentes			65	3.603	9.856
Charges financières non récurrentes			66B	2.833	
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	**65.629**	**-274.762**
Prélèvement sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)		67/77	**46**	**161**
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	**65.583**	**-274.923**
Prélèvement sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	**65.583**	**-274.923**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**431.120**	**365.537**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	65.583	-274.923
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	365.537	640.459
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**431.120**	**365.537**
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	**XXXXXXXXXX**	**1.484.634**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169	745.667	
Cessions et désaffectations		8179	247.766	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	**1.982.535**	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	**XXXXXXXXXX**	**807.000**
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259	**807.000**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	**XXXXXXXXXX**	**933.415**
Mutations de l'exercice				
Actés		8279	56.074	
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309	238.925	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	**750.564**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22/27)	**2.038.971**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8365	200	
Cessions et retraits		8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8385		
Autres mutations	(+)/(-)	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395	**200**	
Plus-values au terme de l'exercice		8455P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8415		
Acquises de tiers		8425		
Annulées		8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice		8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8475		
Reprises		8485		
Acquises de tiers		8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(28)	**200**	

ETAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	**51.925**
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	**195.222**
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	
DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	891	
Autres emprunts	901	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	892	
Autres emprunts	902	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PERSONNEL			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	1	1
PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE			
Produits non récurrents	76		
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)		
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Charges non récurrentes	66	**2.833**	**20.950**
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)		20.950
Charges financières non récurrentes	(66B)	2.833	
RÉSULTATS FINANCIERS			
Intérêts portés à l'actif	6502		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	1.946.538
Montant de l'inscription	91621	110.000
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

	Codes	Exercice
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	
Le montant du prix non payé	92022	

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

Codes	Exercice
9220	

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Exercice

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

1. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Codes des sociétés.

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent.

Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des changes imputables à un exercice antérieur.

2. Règles particulières

I. Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge au cours de l'exercice pendant lequel ils sont exposés.

II. Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration n'ont pas été portés à l'actif.

III. Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisés corporels sont amortis selon les méthodes d'amortissement linéaire ou dégressif en fonction de leur nature. Lors de l'année d'acquisition, l'amortissement est effectué prorata temporis. Les taux d'amortissements sont fixés en fonction de la durée de vie économique des immobilisés.

Des immobilisations corporelles ont été réévaluées durant l'exercice. Une plus-value de réévaluation a été actée à concurrence de 807.000 euros afin de faire coïncider la valeur comptable des immeubles à la valeur du marché.

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs	Méthode (**)	Base (***)	Taux en %			
			Principal		Frais accessoires	
			Min	Max	Min	Max
Frais d'établissement	L	NR	20	100	20	100
Immobilisation incorporelles	L	NR	20	20	20	20
Bâtiments (*)	L	NR/G	3	10	3	10
Installations, machines et outillage (*)	L	NR	10	100	50	100
Matériel roulant (*)	L	NR	20	33	20	33
Matériel de bureau et mobilier (*)	L	NR	20	33	20	33
Autres immob. corporelles (*)	L	NR	20	20	20	20

(*) y compris les actifs détenus en locations financement
(**) L (linéaire) – D (dégressif) – A (autres)
(***) NR (non réévaluée) – G (réévaluée)

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : 0 euro

- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : 0 euro

IV. Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont reprises à leur prix d'acquisition. Si la valeur réelle est inférieure au prix d'acquisition, des réductions de valeur sont actées pour autant que la moins-value soit durable.

V. Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure.

VI. Créances :

Les créances sont reprises à leur valeur nominale. Des réductions de valeur sont appliquées aux créances qui représentent un caractère douteux ou irrécouvrable.

VII. Placements de trésorerie et disponible :

Les placements de trésorerie et valeurs disponibles sont repris à leur valeur nominale figurant aux différents justificatifs des organismes financiers.

VIII. Comptes de régularisation d'actif :

Ce poste comprend les prorata des charges exposées au cours de l'exercice relatives à un exercice ultérieur et les prorata des produits qui n'échoiront qu'au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont à rattacher à l'exercice écoulé.

IX. Provisions pour risques et charges :

A la clôture de chaque exercice, les provisions à constituer pour couvrir tous les risques prévus ou pertes éventuelles nés au cours de l'exercice et des exercices antérieurs sont examinées. Des provisions sont constituées pour couvrir les risques liés aux litiges en cours. Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont revues régulièrement et reprises si elles sont devenues excédentaires ou sans objet.

X. Dettes :

Les dettes sont actées à leur valeur nominale. Le passif ne comporte pas de dettes à long terme non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible.

XI. Comptes de régularisation de passif :

Ce poste comprend les prorata des charges qui n'échoiront qu'au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont à rattacher à l'exercice écoulé et les prorata des produits perçus au cours de l'exercice ou d'un exercice écoulé mais qui sont à rattacher à un exercice ultérieur.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 111 - 209

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	100				1
Nombre d'heures effectivement prestées	101				1.636
Frais de personnel	102				67.075

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105			
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110			
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120			
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121			
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134			
Ouvriers	132			
Autres	133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
ENTRÉES				
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205			
SORTIES				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour la société	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	